

Réunion du 09 janvier 2020 à 20 heures 30

Convocation en date du 24 décembre 2019.

Sont présents : M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUE Olivier, Mme GAYRIN Laure, M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, M. PAGES Lilian.

Absent excusé : M. BECARD Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2019 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

COMITÉ des FÊTES

Mme Laetitia BRENARD et Mme Océane CAUZETTE sont venues durant le quart d'heure citoyen nous exposer leur projet de voyage pour les associations de la commune.

Ce serait un séjour de deux jours à la montagne courant mois de mars aux alentours de Loudenvielle pour un coût approximatif de 76 euros par personne ; coût pouvant être réduit moyennant une participation de chaque association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, les félicitant de leur initiative, leur signale que si le Conseil Municipal décide de participer financièrement, le séjour devra être ouvert à tous les habitants de la commune mais que pour cette année, cette dépense n'étant pas inscrite au budget et les dates ne convenant pas, cela ne serait pas possible.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

La Communauté de Communes a déposé des dossiers pour les demandes de **Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux** dont la mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite de l'école de Viella et la réfection de la route du bois à Riscle.

La charte pour le cursus pédagogique de l'école de musique de Riscle a été validée.

Pour la voirie, la moitié des communes n'ont pas eu les travaux réalisés ou très en retard. De plus, les travaux effectués ne donnent pas satisfaction.

Il est décidé de mettre en place les clauses d'application pour pénalités de retard.

VOIRIE

Les travaux de voirie sont terminés sur notre commune pour l'année 2019.

Le curage des fossés se poursuit à la cadence des pannes de la pelle mécanique ; il reste le problème de 3 aqueducs à refaire (entre chez Daste et Laffargue, avant chez Riba et vers chez Micheline Dumas).

LOGEMENT COMMUNAL

Madame CASTRIQUE Isabelle et Monsieur CESAR Michel ont fait parvenir à la mairie par lettre recommandée reçue le 26 décembre 2019 et datée du 24 décembre 2019 un courrier pour la résiliation du bail de la maison du village.

Ce congé prendra effet le 31 janvier 2020, soit après un mois de préavis conformément à la loi pour les personnes bénéficiant d'AAH stipulé sur le courrier de résiliation et signé par les deux locataires.

Un rendez-vous sera pris pour l'état des lieux de sortie comme demandé sur leur courrier.

En l'absence du Maire, l'état des lieux de sortie sera effectué par Madame CAMICAS Anne-Marie adjointe.

Si l'état des lieux n'apporte aucune remarque, le remboursement de la caution d'un montant de 500 € sera effectué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour procéder à ce remboursement.

ACCUEIL PÈLERINS

Les travaux par les artisans sont finis et payés depuis le 15 décembre 2019.

Il reste à la charge des volontaires l'enrochement du talus et la remise en état du square.

DÉFIBRILLATEUR

Les pompiers proposent un stage de formation à l'emploi du défibrillateur et aux gestes de premier secours.

Ce stage, depuis le 01 janvier 2020, est gratuit et se déroule soit en deux soirées ou sur une journée avec 10 personnes minimum et 20 personnes maximum.

Nous réfléchirons à une date courant hiver prochain avec le SDIS et reviendront vers les personnes intéressées.

La réunion s'achève à 23 h 30.

M. BILLEPINTE Thierry

Mme CAMICAS Anne-Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUE Olivier

Mme GAYRIN Laure

M. HARDUYA Franck

M. LABORDE Patrick

M. PAGES Lilian